L'an deux mille vingt et un, vingt-huit septembre

Le Conseil Municipal de la Commune de Faux la Montagne,

Dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme MOULIN Catherine. Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 11 Date de la convocation : 23 septembre 2021

Présents: Alain DETOLLE, Francis HOEZELLE, Catherine MOULIN, Régis MOREL, Françoise

ROMANET, Pierre HOEZELLE, Leigh FAULKNER, Mathilde HOUZE, Maxime LE HUNG.

Absents: Victoire BEAUJOU, Noémie SERRU,

Pouvoirs : Mme Victoire BEAUJOU donne pouvoir à M Régis MOREL

Mme Noémie SERRU donne pouvoir à Mme Catherine MOULIN

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

M Francis HOEZELLE se propose et est désigné pour assurer ces fonctions.

Secrétaire : M Francis HOEZELLE

## Communication de la commission fonctionnement

À la demande de Leigh Faulkner, Pierre Hoezelle, Mathilde Houzé, Maxime Lê Hùng, conseiller-e-s municipaux, cette communication a été inscrite en premier point de l'ordre du jour.

Mme Leigh Faulkner prend la parole et remercie l'équipe municipale de la publication de la lettre de la commission fonctionnement et de la réponse des autres élus. Suit une présentation du processus qui a mené les 4 conseiller-e-s à présenter leur démission collective. Madame la maire décide une interruption du conseil afin de permettre un échange entre le conseil, le public et les quatre conseiller-e-s.

Puis M Pierre Hoezelle remet à Mme la Maire la lettre de démission collective de Leigh Faulkner, Pierre Hoezelle, Mathilde Houzé et Maxime Lê Hùng, Madame le Maire acte ces démissions

Messieurs et Mesdames Leigh Faulkner, Pierre Hoezelle, Mathilde Houzé, Maxime Lê Hùng quittent le Conseil Municipal.

Fait à Faux-la-Montagne, le 29 septembre 2021,

La maire, Catherine MOULIN